

Paris, le 2 juin 2026

Communiqué de presse

Vote du projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole

Face à la crise profonde que traverse le monde agricole, l'Assemblée nationale a adopté ce mardi le projet de loi d'urgence, un texte que j'ai choisi de soutenir car il apporte plusieurs réponses concrètes attendues sur le terrain.

Pour les agriculteurs de Maine-et-Loire, qu'ils soient maraîchers, arboriculteurs, horticulteurs ou éleveurs, ce texte vise notamment à simplifier certaines procédures en matière d'irrigation ou de construction de bâtiments, faciliter l'adaptation au changement climatique et renforcer les débouchés des productions françaises, notamment issues de l'agriculture biologique.

Au cours des débats, j'ai déposé plusieurs amendements et porté des propositions visant à mieux concilier souveraineté alimentaire, renouvellement des générations et préservation des ressources naturelles. J'ai notamment alerté sur la nécessité de garantir une gestion équilibrée de l'eau : face aux sécheresses à répétition, l'agriculture doit pouvoir s'adapter. **Stocker l'eau, c'est répartir la ressource sur l'année lorsque le climat ne le fait plus.** Mais cette adaptation **doit s'inscrire dans une logique de sobriété, de concertation locale** et de préservation durable de la ressource.

J'ai également défendu la nécessité de mieux protéger les agriculteurs face à des importations qui ne respectent pas toujours les mêmes exigences sanitaires et environnementales que celles imposées aux producteurs français. Cette exigence de réciprocité est essentielle pour garantir une concurrence loyale et préserver notre capacité à produire en France.

Paris, le 2 juin 2026

Communiqué de presse

Vote du projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole

Si le texte comporte des avancées utiles, plusieurs dispositions ajoutées en séance publique appellent néanmoins à la vigilance. Certaines mesures, adoptées au gré d'alliances de circonstance entre le Rassemblement national et La France insoumise, relèvent davantage de l'affichage politique que de solutions réellement applicables. Notre agriculture mérite mieux que des annonces qui ne vont résister ni au droit, ni à la réalité économique.

Ce texte constitue ainsi une étape utile, mais **la question de notre souveraineté agricole demeure entière**. Elle suppose de permettre aux agriculteurs de produire, d'investir, de transmettre leurs exploitations et de vivre dignement de leur travail. À l'heure où les accords commerciaux internationaux, notamment le Mercosur, suscitent de fortes inquiétudes, cette ambition doit rester au cœur de l'action publique.